



1140, route Philomène-Thibodeau
Saint-Alban, Qc G0A 3B0
Téléphone : 1-418-268-5210
Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/golfdespins>

Golf des Pins
Saint-Alban

Saint-Alban, 17 mai 2020

Bonjour à tous,

Le début de la saison 2020 arrive à grands pas et, comme vous le savez tous, cette année nous aurons une nouvelle façon d'exercer notre sport afin de respecter les consignes sanitaires (lavage de mains, distanciation de 2 m, pas de rassemblement).

La Table de concertation de l'Industrie du golf du Québec a élaboré un protocole d'ouverture des parcours de golf conforme aux consignes de la Direction de la santé publique. Le document est disponible sur le site de Golf Québec.

http://www.golfquebec.org/uploads/Membership/GOLF_ProtocolOuverture_version13mai2020.pdf

Le Club de Golf des Pins a travaillé à la mise en place de mesures visant la santé et la sécurité de la clientèle et de ses employés. Golf Québec a élaboré les règles générales pour un golfeur responsable.

<http://www.golfquebec.org/uploads/file/Publications/affiches2020/AfficheGolfeurResponsable.pdf>

Nous vous prions d'en prendre connaissance avant votre première visite au golf.

Voici les mesures plus précises, adaptées au Club de golf des Pins, qui ont été instaurées :

Pavillons :

- Le **restaurant**, le **bar**, la **salle à manger** et la **terrasse** seront **fermés**.
- La **boutique** sera ouverte, tout en respectant les consignes de distanciation et de lavage de main. L'accès à la boutique devra être restreint aux besoins essentiels (régler les droits de jeu pour les non membres, achat de panier de balles pour le terrain d'exercice, achats à la boutique).
- Les **toilettes publiques** seront accessibles mais l'accès aux douches et aux vestiaires est interdit. Afin de limiter les croisements de la clientèle dans la boutique, nous vous demandons **d'utiliser la porte d'entrée des employés** située à la gauche de l'entrée de la boutique.
Pour des raisons d'hygiène, il n'y aura pas de toilettes chimiques sur le parcours.
- **L'entreposage des sacs** sera **fermé**. Vous devrez ramener votre équipement à la maison.

Réservation des départs :

- Les heures de départ doivent être réservées à l'avance, soit par téléphone ou en ligne.

Paiements :

- Les paiements avec cartes sont privilégiés.

Départs de golf :

- Arrivez au club, au plus tôt, **30 minutes avant votre départ**.

- Si vous êtes membres et que vous avez payé votre cotisation, vous n'avez pas à entrer dans la boutique pour vous enregistrer. Vous serez appelé à vous présenter d'abord dans la **zone d'attente** déjà identifiée puis dans la **zone de départ**, tout en respectant une distance de 2 m (6 pieds) entre chaque joueur.
- Au début de la saison, il y aura une personne pour vous accueillir et vous remettre des **cartes de pointage**. Idéalement, nous vous conseillons d'en avoir quelques unes d'avance dans votre sac de golf car il n'y en aura pas sur le parcours.

Voiturettes :

- Les **voiturettes manuelles** ne seront disponibles que pour les membres qui ont payé les frais de location annuelle. Afin de respecter les mesures d'hygiène vous conserverez la poignée dans votre véhicule pour toute la saison.
- Seules les **voiturettes motorisées** munies de séparateurs pourront être utilisées par deux joueurs, à moins que ces personnes ne résident à la même adresse.

Terrain d'exercice :

- Le terrain d'exercice sera **ouvert**.
- Les **mesures de distanciation** de 2 m (6 pieds) devront être respectées.

Vert de pratique

- Le vert de pratique n'aura pas de trous ni de fanions. Vous pourrez vous exercer en utilisant un tee comme cible.
- Un **maximum de 4 personnes** est autorisé afin de respecter les mesures de distanciation.

Sur le parcours :

- **Pas de lave-balles.**
- **Fanions** : Les fanions ne doivent pas être touchés. Ils seront munis d'un mécanisme releveur de balles qui est activé avec le bâton.
- **Fosses de sable** : Il n'y aura pas de râtaux. Vous devrez replacer le sable avec vos pieds.

Au 18^e :

- **Pas de poignée de main.** On se salue cordialement à distance.
- Les golfeurs devront **quitter immédiatement** après avoir terminé leur ronde. Aucun rassemblement n'est accepté par la Santé publique pour l'instant.

De plus, le Club de golf des Pins s'assurera de respecter des normes d'hygiène accrues (nettoyage et désinfection). Pour votre protection vous pouvez conserver un contenant de désinfectant à mains dans votre sac de golf.

Cette année, jouer au golf est un privilège. Plus que jamais, votre collaboration est essentielle au bon fonctionnement du club.



Denis Rouillard, Président du conseil d'administration du Club de Golf des Pins